



# ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DU FONDS NORREP

---

Pour le semestre clos le 30 avril 2018

# FONDS NORREP

États intermédiaires de la situation financière  
(non audité)

*(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)*

Aux	30 avril 2018	31 octobre 2017
-----	------------------	--------------------

## Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 294 037	2 585 294
Dividendes et intérêts à recevoir	50 940	59 493
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	56 659 662	65 340 869
<b>Total de l'actif</b>	<b>60 004 639</b>	<b>67 985 656</b>

## Passif

Charges à payer (note 7)	155 100	156 000
Parts rachetées	19 782	295 160
<b>Total du passif (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)</b>	<b>174 882</b>	<b>451 160</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>59 829 757</b>	<b>67 534 496</b>

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :

Série A	55 570 595	60 538 002
Série F	4 259 162	6 996 494

Parts rachetables en circulation (note 6) :

Série A	1 554 482	1 581 473
Série F	116 344	179 185

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :

Série A	35,75	38,28
Série F	36,61	39,05

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Au nom du conseil d'administration de Gestion de capital Norrep :

\_\_\_\_\_  
Alex Sasso

\_\_\_\_\_  
Keith Leslie

# FONDS NORREP

États intermédiaires du résultat global  
(non audité)

Semestres clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

	2018	2017
Revenus de dividendes	640 653	209 782
Intérêts aux fins de distribution	21 491	25 216
Profit (perte) net sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit (perte) net réalisé sur les placements	3 131 225	6 859 050
Variation nette de la moins-value latente de la juste valeur des placements	(3 835 630)	(770 300)
Total des revenus (pertes) de placement	(42 261)	6 323 748
Frais de gestion (note 7)	612 057	736 128
Coûts d'opérations	43 995	100 109
Frais d'administration (note 7)	42 110	53 214
TPS/TVH	38 335	46 150
Droits de garde et frais de tenue de compte	20 142	21 361
Honoraires pour audit et services fiscaux	15 367	13 387
Services informatiques	11 344	14 309
Frais juridiques et droits de dépôt	11 038	11 880
Autres	8 012	8 859
Comité d'examen indépendant	3 584	4 586
Total des charges d'exploitation	805 984	1 009 983
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(848 245)	5 313 765
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6) :		
Série A	(760 592)	4 577 496
Série F	(87 653)	736 269
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6) :		
Série A	(0,47)	2,44
Série F	(0,54)	2,72

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

# FONDS NORREP

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  
(non audité)

Semestres clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	67 534 496	80 351 635	60 538 002	70 852 337	6 996 494	9 499 298
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(848 245)	5 313 765	(760 592)	4 577 496	(87 653)	736 269
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables :						
Émission de parts	655 336	1 365 579	–	77 193	655 336	1 288 386
Réinvestissement des dividendes	3 385 710	1 806 475	3 043 595	1 573 952	342 115	232 523
Montant versé au rachat	(7 294 114)	(11 277 838)	(4 012 533)	(11 157 094)	(3 281 581)	(120 744)
	(3 253 068)	(8 105 784)	(968 938)	(9 505 949)	(2 284 130)	1 400 165
Distributions déclarées :						
Du profit net réalisé sur les placements	(3 603 426)	(1 933 114)	(3 237 877)	(1 699 366)	(365 549)	(233 748)
	(3 603 426)	(1 933 114)	(3 237 877)	(1 699 366)	(365 549)	(233 748)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	59 829 757	75 626 502	55 570 595	64 224 518	4 259 162	11 401 984
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part :						
Du profit net réalisé sur les placements			2,08	0,88	2,12	0,89

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

# FONDS NORREP

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie  
(non audité)

Semestres clos les 30 avril 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(848 245)	5 313 765
Ajustements pour :		
(Profit) perte nette réalisée sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 131 225)	(6 859 050)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	3 835 630	770 300
Achat de placements	(8 512 363)	(13 400 290)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	16 489 319	27 055 449
Dividendes et intérêts à recevoir	8 553	6 394
Charges à payer	(900)	4 100
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>7 840 769</b>	<b>12 890 668</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	655 336	1 365 579
Montant versé au rachat de parts rachetables	(7 569 492)	(11 250 015)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(217 716)	(126 639)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>(7 131 872)</b>	<b>(10 011 075)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	708 897	2 879 593
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(154)	(45)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période	2 585 294	2 075 462
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période</b>	<b>3 294 037</b>	<b>4 955 010</b>
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	649 290	216 316
Intérêts reçus	21 407	25 076

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

# FONDS NORREP

Inventaire du portefeuille  
(non audité)

Au 30 avril 2018

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
EnerCare Inc.	101 600	1 854 408	1 763 776	
Reitmans (Canada) Ltée	5 400	29 268	21 546	
Reitmans (Canada) Ltée, cat. A	121 900	746 892	485 162	
Sleep Country Canada Holdings Inc.	69 100	1 322 456	2 436 466	
		3 953 024	4 706 950	7,9 %
<b>Énergie</b>				
Enerflex Ltd.	131 000	1 988 258	2 055 390	
Ensign Energy Services Inc.	254 100	1 579 563	1 562 715	
Kelt Exploration Ltd.	219 000	1 440 989	1 778 280	
North American Construction Group Ltd.	201 500	1 189 433	1 460 875	
Parex Resources Inc.	111 200	1 860 656	2 456 408	
Corporation Pétroles Parkland	101 200	2 846 013	3 016 772	
Raging River Exploration Inc.	211 100	1 017 091	1 507 254	
Whitecap Resources Inc.	242 600	2 674 513	2 256 180	
		14 596 516	16 093 874	26,9 %
<b>Produits industriels</b>				
Air Canada	77 000	710 701	1 943 480	
Badger Daylighting Ltd.	74 000	2 025 377	1 830 020	
CAE Inc.	84 000	1 373 962	2 038 680	
Chorus Aviation Inc.	257 600	1 604 693	1 983 520	
Métaux Russel Inc.	53 400	1 333 550	1 558 212	
Supérieur Plus Corp.	132 000	1 578 039	1 642 080	
TFI International Inc.	54 100	1 779 454	2 010 897	
Transcontinental inc., cat. A	64 000	1 289 672	1 730 560	
		11 695 448	14 737 449	24,6 %
<b>Technologies de l'information</b>				
Celestica Inc.	106 000	1 622 475	1 566 680	
Descartes Systems Group Inc. (The)	48 300	434 456	1 832 985	
		2 056 931	3 399 665	5,7 %
<b>Matières</b>				
FINB BMO petites aurifères	130 300	1 179 617	1 183 124	
Canfor Corp.	44 000	1 162 488	1 297 560	
Chemtrade Logistics Income Fund	131 700	2 492 319	1 953 111	
Detour Gold Corp.	91 600	1 172 480	850 048	
Hudbay Minerals Inc.	165 000	1 469 559	1 480 050	
Le Groupe Intertape Polymer Inc.	77 700	1 036 502	1 550 115	
Lundin Mining Corp.	227 000	1 026 523	1 929 500	
Groupe Forage Major International Inc.	454 500	2 732 399	2 917 890	
Trevali Mining Corp.	729 400	971 199	867 986	
		13 243 086	14 029 384	23,4 %
<b>Immobilier</b>				
Groupe Altus Ltée	55 800	1 198 269	1 802 340	
FirstService Corp.	21 000	455 033	1 890 000	
		1 653 302	3 692 340	6,2 %
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>		<b>47 198 307</b>	<b>56 659 662</b>	<b>94,7 %</b>
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(97 999)		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		<b>47 100 308</b>	<b>56 659 662</b>	<b>94,7 %</b>
Autres actifs, moins les passifs			3 170 095	5,3 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>			<b>59 829 757</b>	<b>100,0 %</b>

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Norrep (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 3 juin 1997 et mise à jour le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 16 août 2011. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Suite 1850, 333 – 7<sup>th</sup> Avenue, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Le 29 juin 2017, la série MF a été renommée série A.

Gestion de capital Norrep (« Norrep »), le gestionnaire du Fonds et son gestionnaire de portefeuille, fournit des services de gestion de placements et administre le Fonds au jour le jour. Compagnie Trust TSX est le fiduciaire; Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds; et Norrep Investment Management Group Inc. est le promoteur du Fonds. Le 1<sup>er</sup> mars 2005, le Fonds a été fermé aux nouveaux achats et aux réinvestissements, sauf dans le cadre du réinvestissement des distributions et des rabais consentis sur les frais de gestion. Le 22 mai 2015, le Fonds a été rouvert aux détenteurs de parts et aux nouveaux investisseurs; il a été refermé le 31 décembre 2015.

## 2. Base de présentation de l'information financière

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers intermédiaires ont aussi été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 25 juin 2018 par le conseil d'administration du Fonds, qui en a aussi autorisé la publication.

### b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 2. Base de présentation de l'information financière (suite)

### d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements et les profits et les pertes latents sur les placements.

## 3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière systématique les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

### a) Actifs financiers et passifs financiers

#### i) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés.

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net.

#### ii) Classement

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2017, le Fonds a adopté la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de la nouvelle norme, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net (JVBRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVBAERG), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

Au moment de la transition à la norme IFRS 9, les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds qui étaient classés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN) en vertu de la norme comptable internationale 39 (IAS 39) demeurent classés comme tels. Les caractéristiques mesurées des actifs financiers et des passifs financiers n'ont pas changé lors de la transition à la norme IFRS 9.



# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### ii) Classement (suite)

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN comme les autres actifs et passifs financiers. De ce fait, il n'est pas requis de présenter séparément les montants des différents éléments constitutifs dans l'état du résultat global, du fait qu'ils appartiennent au même classement. Il s'agit d'un changement par rapport à la norme IAS 39 en vertu de laquelle les instruments dérivés étaient classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Toutefois, les exigences réglementaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) en vertu du Règlement 81-106 prescrivent les postes individuels qui doivent être présentés, ce qui comprend une présentation séparée pour les instruments dérivés.

Les Fonds classent leurs actifs et leurs passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers comptabilisés au coût amorti :

- Prêts et créances – trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti :

- Autres passifs – tous les passifs autres que les actions rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, les Fonds désignent tous les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'ils gèrent les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur, conformément à leur stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement concernant ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

#### iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### iii) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des bons de souscription d'actions est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividende, la volatilité, la valeur marchande et le volume de négociation des actions sous-jacentes.

La juste valeur des reçus de souscription est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, le prix du titre sous-jacent, la date d'échéance et le prix d'achat.

Il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative à des fins d'établissement des prix et la valeur liquidative à des fins comptables.

#### iv) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

#### v) Instruments particuliers

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

##### Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments.

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### v) Instruments particuliers (suite)

##### Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat.

Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

### b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

### c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

### d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions versées divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

### e) Profit (perte) net sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit (la perte) net latent ou réalisé sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

### f) Impôt sur le résultat

Au 30 avril 2018, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

### h) Conversion des monnaies étrangères

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

### i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations du change. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur du marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

## 4. Évaluation de la juste valeur

### a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

## 4. Évaluation de la juste valeur (suite)

### a) Placements (suite)

- Niveau 2 : données, autres que les cours de marché compris au niveau 1, qui sont observables pour les instruments visés, soit directement (des prix, par exemple), soit indirectement (données dérivées de prix, par exemple). Cette catégorie comprend les instruments évalués à l'aide de cours cotés sur un marché actif pour des instruments semblables, de cours cotés d'instruments identiques ou similaires sur un marché considéré comme moins actif, ou d'autres techniques d'évaluation dans lesquelles toutes les données d'entrée importantes sont observables, directement ou indirectement, à partir de données du marché.
- Niveau 3 : données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables). Cette catégorie comprend tous les instruments à l'égard desquels la technique d'évaluation repose sur des données d'entrée qui ne sont pas basées sur des données observables et sur l'évaluation desquels les données non observables ont une incidence importante. Sont compris les instruments évalués en fonction de cours cotés d'instruments similaires, dans les cas où des ajustements non observables ou des hypothèses sont nécessaires pour que les différences entre les instruments soient prises en compte.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

### b) Hiérarchie des justes valeurs – instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau ci-après analyse les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 avril 2018				
Actions de sociétés ouvertes				
Actions – Positions acheteur	56 659 662	—	—	56 659 662
Total des placements	56 659 662	—	—	56 659 662

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 octobre 2017				
Actions de sociétés ouvertes				
Actions – Positions acheteur	65 340 869	—	—	65 340 869
Total des placements	65 340 869	—	—	65 340 869

Aucun transfert n'a eu lieu entre les différents niveaux de la hiérarchie au cours des périodes closes le 30 avril 2018 et le 31 octobre 2017.

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 4. Évaluation de la juste valeur (suite)

### c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes et intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à payer et à recevoir se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

## 5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé au 30 avril 2018 se limite à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des sommes à recevoir.

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si la contrepartie ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

La plupart des actifs du Fonds sont détenus par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la cote de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements à une autre institution financière.

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou micro capitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que le Fonds doive liquider ses participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements du Fonds peuvent comprendre des instruments de participation non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements ou d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides.

### Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par les objectifs de placement du Fonds. Le Fonds vise à réaliser une appréciation à long terme du capital en investissant dans des titres de participation de sociétés à petite et à moyenne capitalisation. Le portefeuille peut comprendre toutes sortes de titres de participation et de créance émis par des sociétés canadiennes et américaines inscrites ou non aux fins de négociation auprès des bourses de valeurs mobilières ou d'autres installations de négociation organisées et réglementées du Canada et des États-Unis. Les actifs du Fonds peuvent aussi être investis dans des titres de créance ou détenus en trésorerie, dans la mesure où la conjoncture de l'économie ou du marché ou d'autres conditions s'y prêtent.

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation des deux tiers des voix exprimées par les porteurs de parts lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 avril 2018 présente le détail du portefeuille du Fonds.

#### a) Risque de change

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien varient en fonction des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie. C'est dire que la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. Au 30 avril 2018 et au 31 octobre 2017, le Fonds ne détenait pas de placements libellés en monnaie étrangère.

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. La majeure partie des actifs du Fonds ne portent pas intérêt. L'échéance ou la refixation du prix des actifs financiers portant intérêt est à court terme, c'est-à-dire à douze mois ou moins. Aucun des passifs financiers du Fonds ne porte intérêt. Par conséquent, le Fonds est peu exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

#### c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut surpasser le passif figurant dans les états financiers.

C'est en diversifiant les portefeuilles de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse.



# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

---

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

#### c) Autre risque de prix (suite)

En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Les actifs de placement détenus par le Fonds au 30 avril 2018 et au 31 octobre 2017 étaient tous des titres cotés en bourse.

#### Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % de l'indice pondéré BMO Small Cap Equity Only (rend. total) au 30 avril 2018 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer d'environ 566 597 \$ l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (653 409 \$ au 31 octobre 2017). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 avril 2018 et au 31 octobre 2017 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2018	2017
Matières	24,8 %	22,9 %
Énergie	28,4 %	24,9 %
Produits industriels	26,0 %	17,8 %
Consommation discrétionnaire	8,3 %	13,4 %
Technologies de l'information	6,0 %	9,4 %
Services publics	-	3,1 %
Immobilier	6,5 %	8,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

## 6. Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds comprend un nombre illimité de parts de chaque catégorie, chacune représentant un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. À l'heure actuelle, les parts du Fonds en circulation appartiennent à deux séries : la série A et la série F.

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

## 6. Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Les droits rattachés aux parts rachetables au gré du porteur sont établis comme suit :

- les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective;
- les parts rachetables confèrent le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées convoquées conformément à la déclaration de fiducie, d'y assister et d'y exprimer son vote;
- les porteurs de parts rachetables ont le droit de recevoir tous les dividendes déclarés par le Fonds. Les distributions versées en espèces seront payées dans la monnaie dans laquelle l'investisseur a acheté les parts.

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables s'analyse comme suit pour les périodes closes les 30 avril 2018 et 2017 :

<b>Série A</b>	2018	2017
Solde à l'ouverture	1 581 473	1 992 542
Titres émis au réinvestissement de dividendes	84 369	44 820
Titres émis contre trésorerie	–	2 146
Titres rachetés contre trésorerie	(111 360)	(311 736)
Solde au 30 avril	1 554 482	1 727 772

<b>Série F</b>	2018	2017
Solde à l'ouverture	179 185	263 719
Titres émis au réinvestissement de dividendes	9 287	6 531
Titres émis contre trésorerie	17 770	34 829
Titres rachetés contre trésorerie	(89 898)	(3 335)
Solde au 30 avril	116 344	301 744

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est calculée de la façon suivante : Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

Fonds Norrep – 30 avril 2018	Série A	Série F
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(760 592)	(87 653)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période	1 586 338	162 921
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,47)	(0,54)

# FONDS NORREP

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestre clos le 30 avril 2018

## 6. Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Fonds Norrep – 30 avril 2017	Série A	Série F
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 577 496	736 269
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période	1 879 674	270 994
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,44	2,72

## 7. Frais de gestion, charges et principaux contrats

### a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A a payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de la valeur liquidative de la série. La série F a payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,25 % de la valeur liquidative de la série. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les charges à payer au 30 avril 2018 comprennent une somme de 97 255 \$ (106 705 \$ au 31 octobre 2017) relativement à ces frais.

### b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 30 avril 2018 comprennent une somme de 6 537 \$ (7 126 \$ au 31 octobre 2017) relativement à ces frais.

## 8. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage totalisant 41 879 \$ (93 415 \$ au 30 avril 2017) à l'égard des opérations de portefeuille de la période.

A



Dome Tower, TD Square  
333 - 7th Avenue S.W., bureau 1850  
Calgary (Alberta) T2P 2Z1

[norrep.com](http://norrep.com)  
1.877.431.1407